

Essaie et je t'assure que tu réussiras. Si tu refusais d'essayer, je serais forcée de croire que tu n'as moins de volonté et de persévérance pour les devoirs que pour les plaisirs.

Lucie, piquée d'honneur, promet de suivre le conseil de sa mère et se trouva bien du procédé. Je le recommande à mes jeunes lecteurs, qui désormais n'auront plus le droit de refuser d'apprendre leurs leçons en prétextant comme Lucie que "c'est trop long!" — Extrait du *Musée des Enfants*.

**Leçons familières de langue française.**

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction. — (Suite.)

Nous sommes maintenant, mes amis, entrés assez avant dans notre étude de la langue française pour pouvoir nous retourner un peu en arrière et considérer le chemin que nous avons parcouru.

Notre point de départ a été le mot, le mot servant à représenter, à exprimer, soit pour les yeux, soit pour l'oreille, ce que nous avons dans l'esprit, notre pensée. Nous l'avons d'abord décomposé en ses éléments, les sons, au moyen desquels on le prononce, les lettres, avec quoi on l'écrit. Puis, saisissant dans le mot ce qui en est l'âme, le radical, et y rattachant les parties accessoires, les signes de composition et de dérivation qui modifient le sens premier du radical, nous avons pu ainsi rapprocher certains mots les uns des autres et les constituer en familles. Reconnaisant ensuite que, quand nous parlons, nous ne nous servons pas des mots isolément, mais que nous les unissons les uns aux autres, que nous établissons entre eux des rapports pour marquer les rapports qu'il y a dans notre esprit entre les idées qu'ils représentent, nous avons successivement examiné les séries les plus importantes de ces rapports, ce qui nous a conduits à l'étude de la proposition, puis de l'union des propositions, qui, juxta-posées, coordonnées ou subordonnées, constituent la phrase. Arrivés là, nous avons dû nous demander quel était l'ordre général de la construction de la phrase, ce qui déterminait cet ordre; comment et à quelles conditions on pouvait au besoin s'y soustraire. Et frappés dès lors de la différence si sensible que présente le langage rythmé des poètes et le langage libre dont on se sert dans le commerce de la vie ordinaire, nous avons recherché d'où provient cette différence et en quoi elle consiste principalement.

Jusqu'à présent, comme vous le voyez, nous n'avons considéré les mots que dans leur forme extérieure par rapport aux sons qui les composent ou aux lettres qui les indiquent aux yeux, ou bien en ce qui concerne la relation qu'un radical commun établit entre les uns et les autres. D'une façon générale seulement, quand nous avons étudié la proposition, nous avons remarqué que les mots n'ont pas tous le même rôle dans l'expression de la pensée, et par conséquent dans la phrase: qu'il y en a, par exemple, qui servent à désigner les individus, les objets, les choses, comme *Jean*, comme *cheval*, comme *rivière*, *fleur*, *maison*; que d'autres expriment des qualités, des manières d'être, comme *gris*, *noir*, *blanc*, *docile*, *curieux*, *baecard*, etc., que d'autres enfin marquent de simples rapports, rapport de propriété, comme *de*, rapport d'attribution, comme *à*, ou sont employés à relier, de telle ou telle manière, des propositions ou des parties de proposition, comme *et*, comme *ou*, comme *si*, comme *mais*.

Il faut maintenant que nous examinions en détail comment les mots se distinguent entre eux, et en combien d'ordres différents on peut les classer, suivant leurs fonctions, suivant le rôle qu'ils jouent dans le discours; je veux dire lorsqu'on s'en sert, soit pour parler, soit pour écrire.

Il est bien évident que mieux nous connaissons les conditions générales de leur espèce, mieux aussi nous pourrions apprécier leurs relations mutuelles, et l'influence qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres, soit dans le cercle de leur propre espèce, soit par leur jonction avec des mots d'espèce différente.

Ceci posé, je vais écrire au tableau une phrase que je vous prie de bien écouter, non que l'idée qu'elle exprime soit importante en elle-même, mais parce que, composée exprès, elle contient des échantillons de toutes les espèces de mots que l'expérience a permis de reconnaître dans notre langue, et

qu'ainsi nous allons pouvoir, grâce à elle, les y distinguer. (1)

Voici cette phrase :

*Le fils de ce prince et de cette princesse, regrettant sa richesse perdue et la faveur décevante de la cour, est bien triste, hélas ! et il souffre cruellement ; sa mère pleure avec lui, mais son père lui-même ne plaint pas un homme frivole et avare.*

Vous comprenez facilement, n'est-il pas vrai ? le sens de cette phrase ; de plus, vous sauriez y retrouver, si je vous le demandais, les éléments que vous connaissez déjà ; vous pourriez la décomposer en ses diverses propositions, et analyser les parties de chacune d'elles, le sujet, le verbe, l'attribut, là où l'attribut est distinct du verbe, et là où cela n'a pas lieu, le verbe attributif et ses compléments.

Mais je veux que nous allions plus loin.

Remarquez d'abord — ce que vous savez déjà d'ailleurs — que nous pouvons avoir dans l'esprit l'idée non d'un seul individu, d'un seul objet, mais de plusieurs individus à la fois, de plusieurs objets à la fois que nous reconnaissons de même espèce ; que je puis penser à un seul arbre, ou à plusieurs arbres, à une seule maison ou à plusieurs maisons, et que je puis aussi vous transmettre au moyen des mots cette idée que j'ai dans l'esprit de plusieurs individus, de plusieurs objets, au lieu d'un seul individu, d'un seul objet. Cette idée d'unité ou de pluralité s'applique aussi aux actions qu'on fait, aux états qu'on est. On peut concevoir qu'un ou plusieurs individus font ceci ou font cela, sont ainsi ou autrement, qu'un ouvrier travaille, ou que plusieurs ouvriers travaillent, qu'un enfant mange ou joue, que plusieurs enfants mangent ou jouent.

Eh bien, je vais appliquer ce que je viens de vous dire là aux idées contenues dans la phrase que j'ai écrite. Partout où je trouverai l'idée d'un objet, d'un individu unique, d'une action rapportée à un seul sujet, je substituerai l'idée de plusieurs objets, de plusieurs individus, d'actions se rapportant à un sujet multiple, et je ferai soit en écrivant, soit en prononçant, sur les mots destinés à exprimer cette nouvelle forme de mes idées, tous les changements que réclame la langue : nous allons voir ce qui va arriver.

J'écris ainsi :

*Les fils de ces princes et de ces princesses, regrettant (2) leurs richesses perdues et les faveurs décevantes des cours, sont bien tristes, hélas ! et ils souffrent cruellement ; leurs mères pleurent avec eux, mais leurs pères eux-mêmes ne plaignent pas des hommes frivoles et avares.*

Comparez maintenant nos deux phrases ; elles ne diffèrent l'une de l'autre que par cette substitution que je vous avais annoncée de la pluralité à l'unité, dans tous les mots qui le comportaient, et vous voyez que pour ce seul changement, un grand nombre de mots, soit quand je les ai écrits, soit quand je les ai prononcés, ont changé de forme, ont varié, tandis que d'autres, comme *de*, comme *bien*, comme *hélas ! avec*, *mais*, etc., sont demeurés tels qu'ils étaient. Il y a donc, dans la langue française, des mots qui, étant données certaines circonstances, varient et d'autres qui ne varient pas.

Faisons encore subir à notre phrase d'autres modifications. Sous sa première, comme sous sa seconde forme, les actions qui y sont indiquées sont des actions présentes, qui sont censées se passer au moment même où je parle : *Les fils..... sont bien tristes, ils souffrent, leurs mères pleurent, leurs pères ne plaignent pas*. Mais je puis concevoir ces actions comme ayant lieu dans un temps passé ou comme ayant lieu dans un temps futur. Modifions la première phrase, de façon que les actions qui y sont exprimées soient censées avoir lieu dans un temps passé, et la seconde de façon que ces mêmes actions soient censées avoir lieu dans un temps futur. Nous aurons :

POUR LE TEMPS PASSÉ (1<sup>re</sup> phrase) : *Le fils de ce prince et de cette princesse, regrettant sa richesse perdue et la faveur décevante de la cour, a été (ou fut) bien triste, hélas ! et il a souffert (ou il souffrit) cruellement ; sa mère a pleuré (ou pleura) avec lui, mais son père lui-même n'a pas plaint (ou ne plaignit pas) un homme frivole et avare.*

POUR LE TEMPS FUTUR (2<sup>e</sup> phrase) : *Les fils de ces princes et de ces princesses, regrettant leurs richesses perdues et les faveurs dé-*

(1) Il va sans dire que l'on peut faire mille autres phrases analogues à celle que nous présentons ici, et que nous sommes bien loin de donner comme un modèle. Ce sera même un exercice fort utile pour les enfants que de leur proposer de composer une phrase dans laquelle entre au moins un mot appartenant à chacune des dix parties du discours.

(2) *Regrettant* ne varie pas ; nous expliquerons plus tard pourquoi.